

Le 12 juillet 2018

# OUVERTURE DE POSTE

**S-2705**  
**(4213-366)**

## **TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT SPÉCIALISATION EN ARCHITECTURE**

**Poste régulier à temps plein – 100 % (35 heures par semaine)**

**Service des ressources matérielles**

### **NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, soit à procurer une assistance technique aux différents services de la commission scolaire, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans, en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services, soit à être responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment.

### **ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

Sous l'autorité de la direction du Service, la personne titulaire de ce poste remplit les fonctions suivantes :

- ✓ Dans le domaine de l'architecture, la personne salariée de cette classe d'emplois analyse les besoins relatifs à la construction et à l'aménagement des locaux ainsi qu'à la construction de mobilier et d'équipement, tout en tenant compte des contraintes qu'imposent leur usage et les normes établies; elle effectue des visites, les recherches et les consultations nécessaires et prépare les plans et devis qui serviront de base de travail au personnel professionnel tel que les architectes, ingénieurs et ingénieures; elle vérifie si les travaux respectent le cahier des charges, les différents règlements et normes en vigueur tels que ceux des municipalités; elle peut également se prononcer sur l'opportunité de réaliser ou non les projets qui lui sont soumis, ou proposer les modifications qui s'imposent au point de vue technique, et conséquemment, elle peut expliquer son point de vue à la direction.
- ✓ Dans les limites de sa compétence, élabore et prépare des dessins et des plans d'architecture ainsi que les devis appropriés pour fins de soumission, de construction; élabore des plans types pour certains locaux tels que: laboratoires, cafétérias; effectue certains travaux tels que : les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts.
- ✓ Peut, en outre, suivre la marche des travaux et préparer des rapports progressifs en particulier afin d'établir les paiements à faire et de s'assurer du respect de l'échéancier.
- ✓ Dans le domaine de l'entretien préventif, est responsable de la tenue à jour des équipements, des séquences d'entretien, de l'horaire des travaux et de la préparation des bons de travail.
- ✓ Dans le domaine de l'architecture, est responsable de la réalisation et de la mise à jour des plans des bâtisses. Elle tiendra à jour la base de données concernant la gestion des espaces. Son travail l'amène à faire des relevés pour la réalisation des horaires de même que la surveillance de chantiers.
- ✓ Dans le domaine de la qualité de l'air et du confort des occupants, est responsable de la vérification des contrôles, des systèmes mécaniques, de la mesure de l'air, de la température et de l'humidité. Elle diagnostique le bon fonctionnement des systèmes mécaniques, mesure les niveaux d'éclairage, du bruit et elle propose des mesures correctives.
- ✓ Peut être appelée à initier des techniciennes ou des techniciens moins expérimentés, de même qu'à coordonner le travail de personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel, relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.
- ✓ Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

**SCOLARITÉ :** Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

**EXIGENCES :** Connaissance des logiciels Windows, Word (niveau 1) et Excel (niveau 1)

**EXIGENCES** Connaissance des logiciels Autocad et Maint

**PARTICULIÈRES :** Posséder un véhicule et un permis de conduire valide. Dans le cadre de ses fonctions, le titulaire du poste aura à se déplacer sur le territoire de la commission scolaire. Les frais ainsi encourus seront remboursés selon la politique des frais de déplacement en vigueur.

**HORAIRE :** Du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h 30 (horaire variable)

**SALAIRE :** 20,42 \$ à 28,58 \$ l'heure

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : [persononenseignant@cssh.qc.ca](mailto:persononenseignant@cssh.qc.ca).

Faire parvenir votre candidature au plus tard **le 3 août 2018 à 16 heures**, à:

Service des ressources humaines

Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion de personnel

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : [srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca](mailto:srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca)